Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213501232-20260512-DELCCAS20260504-DE

C.C.A.S.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE GOVEN

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOVEN s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Loïc HERVOIR, Président, après convocation légale.

DATE DE CONVOCATION : 06/05/2026

MEMBRES EN EXERCICE : 17 (quorum : 9)

PRÉSENTS : Loïc HERVOIR, Président, Florence GOURMELEN, Denis PORCHET, Fabienne HEMERY, Marie-Anne MONVOISIN, Marielle GALLIEN-GERARD, Alexandra PILLING, Angélique GROSSI, Yanis NICOLAS, Laurence BEAULIEU, Gabrielle GUENNEGUES, Claude JOLLY, Dominique LANDREAU, Patrick MAHIEUX, Aurélie SAULNIER, Irène VERRON.
ABSENTS : Prescillia DREAN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Alexandra PILLING.

2026.05.004 CCAS – Désignation d'un délégué au COS Breizh

Monsieur le Président rappelle la nécessité, suite au renouvellement des membres du CCAS, de désigner les représentants du CCAS aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I) et aux associations. Il informe les membres de l'assemblée délibérante que le Comité des Oeuvres Sociales (C.O.S) souhaite que chaque collectivité désigne un délégué du personnel communal et un délégué des élus du CCAS. Les délégués désignés assistent à l'Assemblée Générale et peuvent se porter candidats au Conseil d'Administration.

Est candidat(e) pour être désigné(e) délégué(e) des élus du CCAS et de l'EHPAD « Les jardins du Perray » auprès du COS Breizh : Florence GOURMELEN.

Vu le CGCT,
Le Conseil d'Administration du CCAS, après avoir entendu l'exposé et délibéré, et à l'unanimité, désigne Mme Florence GOURMELEN déléguée des élus du CCAS et de l'EHPAD « Les jardins du Perray » auprès du COS Breizh.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.
Pour expédition conforme,

Le Président
Loïc HERVOIR

La secrétaire de séance
Alexandra PILLING